

**ASSOCIATION DE PROTECTION
DU PETIT ET DU GRAND LAC DU CERF (Note 1)**

REVENUS ET DÉPENSES
12 MOIS 12 MOIS
AU 30 AVR. AU 30 AVR.
2018 2019
\$ \$

REVENUS

Cotisations annuelles des membres (Note 2)	2,540	2,960
Contributions volontaires des membres - Soutien	840	1,105
Subvention		
	3,380	4,065

DÉPENSES

Assemblée générale annuelle – Goûter (BBQ 2018)	51	536
Assemblée générale annuelle – Tirage	114	132
Fourniture de bureau		65
Enveloppes	33	
Frais d'association	75	75
Matériaux de ressources	11	287
Frais de banque	35	35
Journal Le Petit Cervoix	282	253
Cartes des membres	22	
Déclaration annuelle-Québec	34	34
Papeterie	19	41
Frais de participation journal municipale	25	30
Photocopies	72	30
Contribution au système de son	250	
Site Web-Annonces	16	378
Achats, réparation bouées et câbles	1,754	476
Timbres poste	355	303
Protection des lacs – matériaux	788	
RSV-Lacs		60
	3,936	2,735

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE -556 1,330

SOLDE EN BANQUE ET AVOIR DES MEMBRES AU DÉBUT DE L'EXERCICE 8,447 7,891


SOLDE EN BANQUE ET AVOIR DES MEMBRES À LA FIN DE L'EXERCICE 7,891 9,221

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ce 22 jour de JUIN 2019


Pierre Raïche, Président

Note 1: À partir du 2 août 2006, le nom de l'Association des propriétaires riverains du Petit et du Grand lac du Cerf a été changé pour l'Association de protection du Petit et du Grand lac du Cerf.


Elisabeth Scantland, Trésorière

Note 2: La cotisation des membres est comptabilisée sur une base de caisse et, au moment de l'encaissement, la cotisation couvre la période du 1er janvier au 31 décembre de cette année.